

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
autorisation tacite du 26 janvier 2009	CESSON  ZAC de la Plaine du Moulin à Vent Centre Commercial MAISONEMENT  D 306	Projet de modification substantielle d'une surface de vente totale de 4000 m <sup>2</sup> ( <i>à la place du magasin BHV autorisé le 3 octobre 2005 sur 6800 m<sup>2</sup></i> ) en créant deux unités spécialisées en équipement de la maison à l'enseigne ZODIO de 3300 m <sup>2</sup> et une moyenne unité spécialisée en meubles de 700 m <sup>2</sup> au sein de l'ensemble commercial « Maisonément	SCI La Plaine du Moulin à Vent	ACCORD TA CIT E			

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
Autorisation tacite du 11 février 2009	DAMMARIE LES LYS Centre commercial des Lys Rue Ampère	Projet d'extension de l'ensemble commercial Chamlys de Dammarie-Les- Lys par la création d'un magasin de bricolage à l'enseigne BRICOMAN d'une surface de vente de 5 990 m <sup>2</sup> (dont 4 000 m <sup>2</sup> couverts et 1 990 m <sup>2</sup> extérieurs)	SAS DAMMARIE DISTRIBUTIO N et SCI DU PLATEAU DE BIERE	ACCORD TA CIT E			

<p>Autorisation tacite du 17 février 2009</p>	<p>CLAYE SOUILLY RN 3</p>	<p>projet de restructuration et d'extension du centre commercial CARREFOUR, portant sur l'extension de la galerie marchande de 11 895 m<sup>2</sup> de surface de vente totale, comprenant : la création de 8 magasins de plus de 300 m<sup>2</sup> pour un total de 6130 m<sup>2</sup> (<i>Moyenne unité 1 de 820 m<sup>2</sup> : équipement de la personne, Moyenne unité 2 de 430 m<sup>2</sup> : équipement de la personne, Moyenne unité 3 de 420 m<sup>2</sup> : équipement de la personne, Unité 4 de 360 m<sup>2</sup> : parfumerie-beauté, Moyenne unité 5 de 390 m<sup>2</sup> : équipement de la personne, Moyenne unité 6 de 350 m<sup>2</sup> : équipement de la maison, Moyenne unité 7 de 1560 m<sup>2</sup> : équipement de la personne et Moyenne unité 8 de 1800 m<sup>2</sup> : culture-loisirs</i>) et environ 40 boutiques de moins de 300 m<sup>2</sup> pour un total de 5 555 m<sup>2</sup> (<i>activité relevant de l'équipement de la maison, de la personne, de la culture-loisirs et des services à caractère artisanal</i>) et 210 m<sup>2</sup> de surface de vente destinés à une vingtaine de kiosques et/ou chalets saisonniers (<i>produits saisonniers et/ou à des expositions</i>)</p>	<p>Société KC 2 SNC</p>	<p>ACCORD T A C I T E</p>	<p>03 avril 2009</p>	<p>22 juillet 2009</p>	<p>Requête retirée</p>
---	-------------------------------	---	-----------------------------	---	----------------------	------------------------	------------------------

Autorisation tacite du 18 février 2009	VARENNES SUR SEINE RD 605 Espace commercial le Bréau Montereau Fossard	Modification substantielle d'un ensemble commercial (Espace commercial le Bréau Montereau Fossard) de 41 697 m <sup>2</sup> de surface de vente (modification substantielle de la nature, de l'activité ou de la surface de vente de certains magasins)	Société VARES IMMO	ACCORD TA CIT E			
20 février 2009	PROVINS – Z.I. de la Voulzie	création d'un ensemble de magasins totalisant 3480 m <sup>2</sup> de surface de vente, composé d'un magasin à l enseigne KIABI de 1100 m <sup>2</sup> de surface de vente, d'un magasin à l enseigne JYSK de 800 m <sup>2</sup> de surface de vente, d'un magasin à l enseigne LA GRANDE RECRE de 700 m <sup>2</sup> de surface de vente et 5 boutiques de commerce et de service de moins de 300 m <sup>2</sup> chacune pour un total de 880 m <sup>2</sup> .	Société CHAMPBENOIST DISTRIBUTION	ACCORDE			
	TOURNAN EN BRIE Route de la Libération	Extension de l'ensemble commercial ATAC portant sur l'extension d'un supermarché spécialisé dans l'alimentaire à l enseigne ATAC de 962 m <sup>2</sup> de surface de vente (total après extension : 2950 m <sup>2</sup> )	SARL Immobilière Pasteur	ACCORDE			
Autorisation tacite du 22 février 2009	VILLEPARISIS rue Roger Salengro	création d'un centre commercial de 6 740 m <sup>2</sup> , constitué d'un hypermarché E. Leclerc d'une surface de vente de 5 350 m <sup>2</sup> et d'une galerie marchande de 1 390 m <sup>2</sup> à VILLEPARISIS	Sté MAVIDIS	ACCORD TA CIT E	10 avril 2009	22 juillet 2009	ACCORDE

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
10 mars 2009	CLAYE SOUILLY ZA de la Motte rue Clément Ader	création d'un magasin FLY d'une surface de vente de 4 800 m <sup>2</sup>	SAS IF PROM OTIO N	ACCORDE			
	CLAYE-SOUILLY ZAC des Sablons RN 3	Extension de 3 000 m <sup>2</sup> (portant la surface de vente à 15 000 m <sup>2</sup> ) du point de vente spécialisé dans le bricolage, exploité sous l'enseigne Castorama	l'Immobilière Castora ma et de Castora ma France	REFUSE	03 avril 2009	22 juillet 2009	ACCORDE

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
08 avril 2009	MOUSSEAUX LES BRAY lieudit « Sautrot » rue de la Sucrierie	Création d' un supermarché à l'enseigne SIMPLY MARKET (anciennement ATAC) de 2000 m <sup>2</sup> de surface de vente ( <i>incluant un transfert du magasin ATAC de 1200 m<sup>2</sup>, situé à 120 m du futur projet – 500, rue de la Sucrierie</i> ); cette demande est présentée comme comportant le transfert des activités exercées sur une surface de vente de 1200 m <sup>2</sup> sous l'enseigne ATAC dans un bâtiment cadastré section A, sous les n° 947, 950, 951, 952, 953, 954 et 955 pour une contenance globale de 63a 95 ca situé à MOUSSEAUX LES BRAY, 500, rue de la Sucrierie	SA ANCIENS ETS GEOR GES SCHIE VER ET FILS - en tant que futur proprié taire- et la SAS MAZA GRAN SERVI CES	ACCORDE			

	MAREUIL LES MEAUX -ZAC de la Hayette route de Quincy	Création d'un centre commercial E. LECLERC totalisant 4 407 m <sup>2</sup> de surface de vente, composé d'un hypermarché à l'enseigne E. LECLERC de 3980 m <sup>2</sup> et d'une galerie marchande composée de boutiques de commerce et de services de moins de 300 m <sup>2</sup> chacune pour un total de 427 m <sup>2</sup> ( <i>un magasin optique à l'enseigne Lynx, un salon de coiffure Hair Coiff, une parfumerie Une Heure pour Soi et une presse</i> )	SAS MARE UILDI S -	ACCORDE	18 mai 2009	30 septembre 2009	Recours irrece vable
DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
04 mai 2009	FONTAINEBLEAU 23, Place Napoléon Bonaparte	création d'un cinéma de 4 salles et 820 places à l'enseigne LE SELECT	SARL L'ER MITA GE	ACCORDE	02 juin 2009	22 septembre 2009	ACCORDE

<p><b>09 juin 2009</b></p>	<p>CHESSY lieu-dit « la Mare Baignoire »</p>	<p>Création d'une boutique (activités liées à la culture et aux loisirs, à l'équipement de la personne et de la maison) à l enseigne World Of Disney, d'une surface de vente de 1 500 m<sup>2</sup></p>	<p>Sté Euro Disne y Assoc iés SCA</p>	<p>ACCORDE</p>			
<p><b>02 juillet 2009</b></p>	<p>NEMOURS - ZAC des Hauteurs du Loing RD 40 - lieudit « Les Horcées »</p>	<p>création (par un déplacement avec -extension des activités exercées sur 2096 m<sup>2</sup> de surface de vente situé sur la même commune, 117, route de Moret) d'un magasin de bricolage à l enseigne BRICOMARCHE de 4163 m<sup>2</sup> de surface de vente totale</p>	<p>SNC NOR MINT ER Ile- de- Franc e</p>	<p>ACCORDE</p>			
	<p>COULOMMIERS 23, rue Marcel Clavier</p>	<p>création d'un cinéma de 4 écrans et 543 fauteuils à l enseigne « LE CINEMA LE CLUB »</p>	<p>société ZARAT HUSHT RA</p>	<p>ACCORDE</p>			



DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
01 septembre 2009	PEZARCHES RD 402	création d'un magasin généraliste à dominante alimentaire à l'enseigne INTERMARCHE de 2370 m <sup>2</sup> de surface de vente	SCI CHAL LENG E 77	ACCORDE	20 octobre 2009	04 février 2010	REFUSE
01 septembre 2009	VERT SAINT DENIS – RD 306 – lieu- dit «La Fontaine Ronde»	extension d'un ensemble commercial par adjonction d'un magasin de commerce de détail spécialisé en produits surgelés et congelés à l'enseigne « THIRIET SURGELES GOURMANDS » d'une surface de vente de 295 m <sup>2</sup>	SAS « THIRIET MAGA SINS »	ACCORDE			
01 septembre 2009	BRIE COMTE ROBERT- à l'angle de la rue Galilée et de l'allée Denis Papin	création d'un magasin de commerce de détail alimentaire spécialisé en produits frais à l'enseigne « O'MARCHE» pour une surface de vente de 2940 m <sup>2</sup>	SAS « LIBRE COUR S »	ACCORDE			

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
21 septembre 2009	DAMMARTIN EN GOELE ZAC de la Folle Emprince- à l'ange de la route d'Eve et de la RD 13	Création d'un ensemble commercial à l'enseigne « Le Relais de Chabannes » portant sur une surface de vente totale de 4218 m <sup>2</sup> , composée d'un supermarché à l'enseigne « CASINO Supermarché » de 1500 m <sup>2</sup> , d'un magasin « Maison & Loisirs » de 1000 m <sup>2</sup> , d'une moyenne surface spécialisée en équipement du ménage de 650 m <sup>2</sup> , d'une moyenne surface spécialisée dans l'équipement de la personne de 400 m <sup>2</sup> , d'un magasin spécialisé dans l'alimentaire surgelés de 200 m <sup>2</sup> , d'un ensemble de 4 à 5 boutiques pour un total de 468 m <sup>2</sup>	SAS ONAGAN PROM OTIO N	ACCORDE	13 novembre 2009	04/02/10	ACCORDE
21 septembre 2009	TORCY ZAI de Torcy avenue de Lingenfeld	Création d'un ensemble commercial portant sur une surface de vente totale de 6925 m <sup>2</sup> par la création de magasins de commerce de détail, répartis dans deux cellules de 4700 m <sup>2</sup> et de 2225 m <sup>2</sup> de surface de vente	SNC IF TORCY 77	ACCORDE			

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
1 <sup>er</sup> octobre 2009	VERT-SAINT-DENIS (77 240)  lieu-dit « La Fontaine Ronde » RD 306	création d'une animalerie « ANIMALIS » d'une surface de vente de 1 030 m <sup>2</sup> et d'un magasin de biens d'occasion « EASY CASH » d'une surface de vente de 370 m <sup>2</sup>	SCI INVESTOR 2	ACCORDE			
1 <sup>er</sup> octobre 2009	ROISSY EN BRIE  lieudit Zone du Moulin de la Forge	Création d'un ensemble commercial d'une surface de vente de 7 422,15 m <sup>2</sup> - comprenant un hypermarché INTERMARCHE de 3 000 m <sup>2</sup> de surface de vente, une galerie marchande de 462,15 m <sup>2</sup> composée de 5 boutiques, un centre-auto de 380 m <sup>2</sup> , une cellule commerciale non alimentaire de 730 m <sup>2</sup> , une cellule spécialisée en équipement de la personne de 1 250 m <sup>2</sup> et une cellule spécialisée en équipement de la maison de 1 600 m <sup>2</sup>	SCI LE TIVOLI	ACCORDE	13 novembre 2009	04/02/10	ACCORDE

DATECDAC	SITUATION DU PROJET	PROJET	DEMANDEUR	DECIS CDAC	RECOURS	DATECNAC	DECIS CNAC
27 novembre 2009	BRIE COMTE ROBERT  Z.I. de la Haie Passart	Création d'un magasin de commerce de détail spécialisé dans la vente de produits : « électroménager, images, micro-informatique, multimedia, son » à prix discount à l'enseigne «ELECTRO DEPOT» pour une surface de vente de 1990 m <sup>2</sup>	SAS «ELECTRO DEPO T FRAN CE»	ACCORDE			
8 décembre 2009	MAREUIL LES MEAUX situé avenue de la Haute Borne	Création d'un commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé 4 MURS d'une surface de vente de 900 m <sup>2</sup>	SCI FAN	ACCORDE			